

Atout France lance 3 appels à manifestation d'intérêt

ARTICLE

Les 3 appels à manifestation d'intérêt (AMI) initiés aujourd'hui par Atout France visent à faciliter les projets d'investissement et les démarches de développement durable exemplaires ainsi que la numérisation des démarches de marketing international des réseaux territoriaux.
Ces initiatives seront pleinement articulées avec les comités Etat-Régions du Plan Destination France.

?TOURISME DURABLE
Faciliter les projets d'investissement et les démarches de développement durable exemplaires

La transformation durable de l'économie touristique prend aujourd'hui des formes variées et se traduit par de nombreux projets soutenus techniquement et financièrement par les acteurs territoriaux.
Cet AMI vise à faciliter le déploiement des projets et initiatives exemplaires aptes à renforcer le positionnement durable de l'offre touristique française dans chaque Région.
De nombreux champs sont ainsi concernés : de l'hébergement aux activités culturelles et de loisirs en passant par les mobilités, la restauration ou l'événementiel… Toutes ces thématiques portant à la fois sur la dimensions environnementale, inclusive et économique, font pleinement écho aux orientations stratégiques du plan Destination France et aux Contrats de destination en cours de déploiement.

Les candidats peuvent adresser leurs projets à : Investissements-durables@atout-france.fr
Date limite de candidature : 30 septembre 2022, minuit.

? SPÉCIAL OUTRE-MER : HÉBERGEMENTS
Appuyer la dynamisation des offres d'hébergement pour accélérer la relance

L’hébergement constitue bien souvent le marqueur qualité des destinations et la garantie d’asseoir un positionnement à valeur ajoutée répondant en particulier aux exigences durables des clientèles domestiques et internationales.
Cet appel à manifestation d’intérêt vise à accélérer la transformation durable des hébergements touristiques dans les destinations outre-mer en s’appuyant notamment sur le nouveau référentiel de classement hôtelier.

Les candidats peuvent adresser leurs projets à : Hebergements-outremer@atout-france.fr
Date limite de candidature : 30 septembre 2022, minuit.

? DESTINATIONS DIGITALES
Renforcer les savoir-faire en marketing digital des réseaux territoriaux

Alors que 90% des achats de séjours touristiques (de façon directe et indirecte) se réalisent sur Internet, l’enjeu consiste aujourd’hui à mieux valoriser dans l’univers numérique tous nos actifs patrimoniaux, culturels ou naturels.
Cet appel à manifestation d’intérêt s’adresse ainsi aux réseaux territoriaux souhaitant renforcer les parcours de professionnalisation en marketing digital de leurs membres et initier des actions collectives de marketing numérique à court terme auprès des marchés internationaux. Chaque réseau candidat devra mobiliser une quinzaine de destinations a minima souhaitant participer au programme.

Les réseaux candidats peuvent adresser leurs projets à : Destinations-digitales@atout-france.fr
Date limite de candidature : 30 septembre 2022, minuit.

? **En savoir plus sur les appels à manifestation d’intérêt d'Atout France**